

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—LES SYNDICATS DE
CULTIVATEURS ET LA PROTECTION DES PRODUCTEURS
CÉRÉALIERS

M. A. P. Gleave (Saskatoon-Biggar): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre chargé de la Commission du blé. Étant donné qu'au cours des entretiens qu'il a eus la semaine dernière avec la Fédération canadienne de l'agriculture, il a été dit que la politique fédérale relative aux sommes versées pour les céréales n'était pas suffisante pour améliorer la situation des producteurs céréaliers des Prairies et établir les projections de cette situation, le ministre songe-t-il à des rencontres avec les organismes intéressés pour en arriver à une entente entre eux et le gouvernement qui satisfassent les deux parties?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, nous avons eu des pourparlers très intéressants avec la Fédération canadienne de l'agriculture. Naturellement, il ressort des arguments invoqués lors de cette rencontre que les associations agricoles et les agriculteurs n'ont jamais été tout à fait contents des sommes qu'a versées le gouvernement ou le Trésor à leur industrie, et il pourrait subsister une divergence d'opinion à cet égard. Nous avons convenu, je pense, que la question exigeait une étude constante. On a aussi prétendu que, selon eux, nos efforts sont insuffisants. La situation a cependant été sensiblement améliorée et, à cet égard, on a, je crois, exprimé une certaine reconnaissance.

M. Gleave: Monsieur l'Orateur, étant donné que les instances présentées au gouvernement par la Fédération avaient en grande partie été approuvées lors d'une réunion antérieure du Syndicat national des cultivateurs, le ministre admettrait-il pas que la situation du cultivateur n'est vraiment pas si rose?

M. l'Orateur: A l'ordre, je vous prie. A mon avis, la question supplémentaire du député prête à controverse et n'est pas recevable.

[Plus tard]

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—LES PROPOSITIONS
DU SYNDICAT NATIONAL DES CULTIVATEURS

M. Les Benjamin (Regina-Lake Centre): Monsieur l'Orateur, j'aimerais poser une question complémentaire au ministre responsable de la Commission canadienne du blé. Nous dirait-il si la proposition en 14 points que le Syndicat national des cultivateurs a présentée au gouvernement sera mise à exécution en tout ou en partie, et si le gouvernement songe à réexaminer son programme de stabilisation des prix du grain, comme le syndicat le lui a demandé?

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, je doute que le mot «réexaminer» soit le mot juste lorsque, en fait, un examen est en cours. Bon nombre de points soulevés par le Syndicat des cultivateurs ainsi que par la Fédération de l'agriculture ont trait à des questions que nous avons déjà proposées. Bien entendu, le reste du mémoire porte en grande partie sur des questions que nous examinons et étudions en vue de prendre une décision finale.

[L'hon. M. Lang.]

LES PÊCHES

LE REFUS DE LA NOUVELLE-ÉCOSSE QUANT À L'OFFICE
DU POISSON SALÉ—LES RISQUES DE PERTES

M. Lloyd R. Crouse (South Shore): Monsieur l'Orateur, je voudrais poser une question au ministre des Pêches. Le gouvernement de la Nouvelle-Écosse n'ayant pas accepté la mesure habilitante qui lui permettrait de participer en tant que province à l'Office du poisson salé, le ministre usera-t-il de son influence auprès du premier ministre de la province afin d'empêcher la disparition de cette industrie provinciale en Nouvelle-Écosse, ce qui ne ferait qu'aggraver les problèmes de l'industrie de la pêche?

L'hon. Jack Davis (ministre des Pêches et Forêts): Monsieur l'Orateur, l'industrie du poisson salé peut fonctionner aussi bien au sein qu'à l'extérieur de l'Office du poisson salé, mais je crois savoir que seules Terre-Neuve-Labrador et le Nouveau-Québec en feront partie cette année.

* * *

LES CÉRÉALES

LES RETARDS DANS LE CHARGEMENT À VANCOUVER

L'hon. Robert L. Stanfield (chef de l'opposition): Monsieur l'Orateur, je voudrais demander au ministre chargé de la Commission du blé combien de navires attendent le chargement de céréales dans le port de Vancouver et, s'ils sont nombreux, pourquoi.

L'hon. Otto E. Lang (ministre de la Main-d'œuvre et de l'Immigration): Monsieur l'Orateur, déterminer s'ils sont nombreux ou non est affaire d'opinion. Plusieurs navires s'y trouvent depuis quelque temps, attendant un emplacement de chargement. La Commission du blé, dans un communiqué qui m'est parvenu aujourd'hui, annonce que de nombreux navires retenus pour novembre et décembre viennent seulement d'arriver par suite d'encombrements dans des ports étrangers lors de leur déchargement. La Commission a expliqué que, s'efforçant d'acheminer un maximum de grains, elle doit courir le risque qu'il puisse y avoir plus de navires présents que d'emplacements disponibles. Elle a indiqué aussi que le chargement du grain à bord des navires se fait rapidement et qu'on ne devrait pas trop tarder à caser ceux qui attendent.

L'hon. M. Stanfield: Monsieur l'Orateur, le ministre nous indiquerait-il le nombre des navires en attente?

L'hon. M. Lang: Monsieur l'Orateur, il va falloir que je vérifie pour donner ce chiffre.

LA PRODUCTION ET LES RECETTES—DEMANDE
DE DÉBAT SPÉCIAL

M. John Burton (Regina-Est): Monsieur l'Orateur, le ministre responsable de la Commission canadienne du blé peut-il nous dire si, à la suite des vues exprimées au cours du week-end par les organisations agricoles, il compte revenir sur ses déclarations antérieures et enta-